

## Observation n°96

Déposé le 25 Juillet 2022

Par DESPLANCHES Michel

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Sans être résident local, je tiens à donner mon avis sur ce projet éolien, et il sera TRES DEFAVORABLE !

- En effet je note que le département de l'Aveyron produit largement plus que sa part d'EnR, grâce à l'hydraulique, ainsi que l'atteste un article tout récent du journal "La Dépêche" : <https://www.ladepeche.fr/2022/07/25/montezic-la-centrale-hydraulique-qui-fait-rayonner-laveyron-10454363.php>

- La vocation de tourisme "vert" des paysages aveyronnais est primordiale, incompatible avec le développement de l'éolien, entre les deux il convient de choisir avec intelligence...

- Des éoliennes géantes en milieu forestier auront forcément des effets mortifères sur les espèces volantes protégées, oiseaux ou chiroptères, et les quelques précautions à minima énoncées au dossier ne permettront pas de préserver correctement cette faune volante !

- Je considère que recevoir les avis favorables des entreprises liées au projet, voire de certains élus locaux intéressés est un facteur de déséquilibre dans l'enquête publique, et qu'à ce titre, il y a des participations dont il ne devrait pas être tenu compte !

En même temps que mon AVIS DEFAVORABLE, recevez, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, l'expression de ma plus haute considération.

Michel DESPLANCHES

Agrégé de l'Université honoraire (Géographie).

---

---